

mode d'administration et à l'action thérapeutique de cet excellent antithermique-analgésique.

*
* *

La dose active de pyramidon est de 30 centigrammes, et on n'est presque jamais obligé de dépasser 75 centigrammes à 1 gramme pour une période de 24 heures.

Le mode d'administration le plus simple consiste dans l'emploi de la solution suivante :

Pyramidon..... 1 gramme

Sirop d'écorces d'oranges.... 25 —

Eau distillée..... 75 —

qui se prescrit par cuillerées à soupe dans une période de 24 heures.

On l'a également associé au bromhydrate de quinine; dans ce cas, on prescrit des cachets :

Bromhydrate neutre de quinine... 10 centigr.

Pyramidon..... 5 —

Pour un cachet. V à X par jour.

Le pyramidon exerce sur le système nerveux une action tout à fait analogue à celle de l'antipyrine; seulement l'abaissement de la température est plus considérable et l'on ne voit pas se produire avec lui les variations de pression et la vaso-dilatation périphérique de l'antipyrine. De plus, il est environ trois fois plus actif que cette dernière; en même temps, son action est plus douce, plus lente, plus régulière; on n'observe pas de réascension thermique brusque et accompagnée de sueurs profuses et de frissons; enfin son action analgésique est plus intense.

La grande différence qui existe entre l'antipyrine et le pyramidon consiste dans l'action que ce dernier exerce, à doses thérapeutiques, sur la nutrition. Loin de provoquer, comme